

Betteraves sucrières

Observations Teignes

Les captures se réduisent : à Reignat (0), Cognat-Lyonne (3), et Charmes (4).

Il n'y a pas de larves au cœur des betteraves.

Maladies foliaires

Nos observations de cette semaine montrent toujours une progression des taches de cercosporiose, ainsi que la présence de rouille sur les 2 parcelles observées dans le sud de Puy de Dôme.

Suivant les parcelles, les taux de présence de cercosporiose sur les feuilles vont de 20 à 100 %. Le bon comportement des variétés dites tolérantes à la cercosporiose continue de s'exprimer en fréquence et surtout en intensité des attaques.

Il faut veiller à ne pas dépasser un intervalle de 21 jours entre deux traitements. Attention à la date limite avant récolte notamment pour les parcelles arrachées en début de campagne.

Noctuelles défoliatrices

Il n'y a pas d'attaque de noctuelles actuellement, les quelques trous dans les feuilles proviennent de l'infestation de fin juin ou des orages de grêle du samedi 1^{er} août.

.../...

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis et la Draaf-Sral, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture de l'Allier, du Puy de Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal, Clb, Coopaval, Domagri, Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdal-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne et des agriculteurs.

Colza

Stades des cultures :

Les premiers semis ont été réalisés ou sont en cours. Les orages très récents devraient favoriser les levées rapides.

Limaces :

Les pluies récentes et celles encore annoncées vont relancer l'activité des limaces. La plus grande attention est désormais requise. La mise en place de pièges à limaces et leur surveillance régulière permettent de déterminer l'opportunité ou non d'intervenir.

A défaut de piège, une surveillance régulière des levées et la présence ou non de traces de bave sur le sol permettent également d'apprécier un éventuel retour d'activité du parasite.

Rappelons que la surveillance doit être maintenue jusqu'au stade 3-4 feuilles de la culture.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon@allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation